

Lettre de Jean-Jacques Rousseau à F.-B. De Felice du 14 mars 1765¹

A Motiers le 14. mars 1765

Je n'ai point fait, Monsieur, l'ouvrage intitulé *des Princes*² ; je ne l'ai point vu ; je doute même qu'il existe. Je comprends aisément de quelle fabrique vient cette invention comme beaucoup d'autres, et je trouve que mes ennemis se rendent bien justice en m'attaquant avec des armes si dignes d'eux³. Comme je n'ai jamais desavoué aucun ouvrage qui fut de moi, j'ai acquis le droit d'être cru sur ceux que je déclare n'en pas être. Je vous prie, Monsieur, de recevoir et de publier cette déclaration en faveur de la vérité, et d'un homme qui n'a qu'elle pour sa défense⁴.

¹ Genève, Bibliothèque de Genève, Archives de la Société Jean-Jacques Rousseau, Ms. R. 30/2.

Lorsqu'il adresse cette lettre à De Felice, le grand écrivain genevois Jean-Jacques Rousseau (1712-1778) vit dans sa retraite de Môtiers (Val-de-Travers), où il a trouvé refuge en juillet 1762. Sur cette période de sa vie, voir Frédéric S. EIGELDINGER, « *Des pierres dans mon jardin* ». *Les années neuchâteloises de J. J. Rousseau et la crise de 1765*, Paris ; Genève : H. Champion ; Slatkine, 1992.

² Voir, à ce sujet, la lettre de De Felice à Daniel Roguin du 4 mars 1765.

³ Comme l'indique la lettre qu'il envoie le même jour à son ami Pierre-Alexandre DuPeyrou, Rousseau soupçonne Elie Bertrand*, proche de Voltaire, d'avoir propagé cette rumeur (Lettre de Jean-Jacques Rousseau à Pierre-Alexandre DuPeyrou du 14 mars 1765, in *Correspondance complète de Jean-Jacques Rousseau*, R. A. LEIGH (éd.), Oxford : Voltaire Foundation, 1975, t. XXIV, p. 217).

⁴ De Felice se hâtera d'imprimer ce billet, sous le titre : *Lettre de J.-J. Rousseau à M. ***. A Môtiers le 14 mars 1765*, [s.l.] : [s.n.], in-4°. D'après le témoignage de Daniel Roguin, De Felice a promis un tirage de 500 exemplaires destinés à être diffusés principalement à Berne, Neuchâtel, Lausanne et Genève (Lettre de Daniel Roguin à Jean-Jacques Rousseau du 18 mars 1765, in *Correspondance complète de Jean-Jacques Rousseau*, op. cit., t. XXIV, p. 239).